

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Procureur impérial, J. VENTE.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, J'ai assisté dimanche dernier à la brillante soirée musicale donnée par le Cercle de la Concorde.

Je n'ai jamais entendu jouer les gouts artistiques de cette société ; pourtant, j'étais loin de m'attendre à tant de variétés dans les éléments, à tant de perfection dans l'exécution.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de recourir à votre estimable journal pour offrir aux organisateurs de la fête et à ceux qui s'y sont fait entendre, le tribut de mes éloges et de ma sympathie.

On trouve au Cercle de la Concorde deux éléments qui le placent au-dessus de bien des sociétés du même genre et qui sont pour ses fêtes un puissant attrait : ce sont la Symphonie et la Société chorale.

La formation seule d'un Symphonie était une entreprise difficile, plusieurs fois tentée à Roubaix, mais toujours vainement.

Administrateur du Cercle ne s'est pas laissé décourager par ces tentatives infructueuses et je l'en félicite.

Les barrières de défilé seront ouvertes à partir du vendredi 6 courant, à 6 heures du matin.

FAITS DIVERS

Les 16 et 17 janvier dernier, des désordres assez graves eurent lieu au théâtre d'Avignon, et ce théâtre resta fermé pendant plusieurs jours.

Seize personnes venaient, il y a deux jours, répondre devant le tribunal correctionnel, des cris séditieux de : Vive la République ! à la lanterne proférée dans cette soirée.

Ces seize personnes, comme auteurs ou complices, auraient commis la contravention de tapage injurieux et nocturne troublant la tranquillité publique.

Le tribunal a condamné M. Besardo, tailleur de pierre, et Teppenier, compositeur, à un mois de prison.

Deux inculpés de tentative d'empoisonnement, viennent d'être arrêtés à la suite de singuliers et mystérieux circonstances qu'on va lire.

Mme B... habite, rue de Penthièvre, quartier des Champs-Élysées, un somptueux appartement.

Dans le cercle de ses fréquentations, elle avait souvent rencontré M. K..., un jeune homme de vingt-cinq ans, d'origine polonoise, beau cavalier.

Vendredi dernier, vers midi, M. K... se présente chez Mme B... qui le reçoit dans son boudoir.

M. Bellanger, commissaire de police du quartier de la Madeleine, qui se concerta avec son collègue du quartier de l'Europe, M. Grépy.

A l'heure dite, les deux magistrats, assistés d'agents de police, étaient chez Mme B... A peine K... lui-même.

Pendant que cela se passait au salon, un coupé de remise stationnait devant la maison de la rue de Penthièvre.

Les agents de police placés en surveillance s'en aperçurent, ils en prévirent les commissaires qui firent tancer l'homme devant eux.

Sur les faits que nous venons de rapporter, K... et X... ont donné des explications qui ont paru si peu satisfaisantes.

Dans le département de Saône-et-Loire, un candidat au conseil général énumère, sans sa circulaire, les conditions qui font le bon mandataire.

Il se publie à Rouen trois journaux, qui tous les trois avaient l'autorisation de vente sur la voie publique.

M. Leroy est un préfet relativement modéré, pas du tout intolérant ; il ne lui est donc pas venu à la pensée de refuser un nouveau venu ce qu'il permettait aux autres.

— Dernièrement, on inventerait les papiers par suite de décès d'un propriétaire d'Issy, on a trouvé deux numéros d'une publication absolument oubliée au jour'hui.

Cette feuille volante ne publiait que des nouvelles à sensation de nature à enflammer les esprits, et presque toujours dénuées de fondement.

Les personnes qui ont été mêlées au mouvement révolutionnaire de 1818 doivent se rappeler qu'on faisait entrer dans les faubourgs, au mois de juin et de juillet, une espèce de feuille volante.

Un véritable cachot qui paraît-il, est l'Indépendant de Montargis, ne donne jour ni sur rue, ni sur cour.

L'usage des huiles minérales connues sous les noms d'huiles de schiste et de pétrole est aujourd'hui généralement adopté.

Voici comment le savant professeur Mantegazza, de Milan, résume les précautions à prendre à l'égard du pétrole et des lampes destinées à le brûler.

1. Conserver le pétrole en vases bien fermés et en lieu frais. 2. Ne se servir que des lampes dont le réservoir est à la base.

3. Préparer et nettoyer les lampes pendant le jour. 4. Avoir soin que la lampe soit constamment pleine et ne pas la laisser se vider lorsqu'elle est allumée.

5. Avoir soin de souffler sur la mèche pour éteindre la lampe ; éloigner la flamme de la bougie pendant qu'on allume la lampe éteinte.

6. Pour la rallumer, il faut monter la mèche jusqu'à ce qu'elle sorte au dehors, et la laisser aussitôt après.

7. En cas d'accident, il faut éteindre le pétrole enflammé avec du sable, et panser les brûlures, s'il y en a, soit avec de l'huile ordinaire, soit avec de la glycérine.

Théâtre de Roubaix. 1re Représentation de Mme Aubry. Dimanche 7 février. Le Gamin de Paris, pièce en deux actes.

Le bureau s'ouvrira à 5 1/2 heures. On commencera à 6 heures. Grand bal paré et masqué donné dans la salle du Théâtre.

Table with 3 columns: COURS DES HUILES, GRAINES, TOURTEAUX. Rows include Huile de colza, Huile de lin, Cameline, etc.

Table with 2 columns: COURS DE LA BOURSE, Du 6 Février 1868. Rows include Cours de la Bourse, Cours de la Rente, etc.

FLIPO-MEURISSE, Rue de la Fosse-aux-Chènes, VERRE A VITRES Gros et Détail.

ANNONCES Etude de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy. CAPITAUX A PLACER.

Etude de M. DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays. CAPITAUX A PLACER sur hypothèque.

Etude de M. TACQUET, rue Ruvrè, 32, Roubaix. On demande des capitaux à placer, moyennant sûretés hypothécaires.

A vendre de gré à gré Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties situées à Roubaix.

A PLACER sur hypothèque. Une somme de 15,000 francs et une autre de 15,000 francs.

Ville de Lannoy. A CEDER, pour en finir de suite, LE SERVICE DE MESSAGERIES.

ROUBAIX, en face de l'Hôtel du Nord. VENTE de 10 bons et forts Chevaux de trait.

ROUBAIX, rue des Longnes-Haies, 17. VENTE Par suite de décès et sous bénéfice d'inventaire de tout un Mobilier de Maison et de Magasin.

Etude de M. DAVAIN, notaire à Saint-Amand-les-Eaux. St-Amand-les-Eaux. JOLIE MAISON DE CAMPAGNE avec 15 hectares de landes et labour.